

en ligne en ligne

BIFAO 82 (1982), p. 319-324

Olivier Perdu

[zekhen-wr].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire



Olivier PERDU

De l'expression zhn-wr, on a relevé cinq mentions, dont trois dans les Textes des Pyramides, comme appellation divine (1), et deux dans le Livre des Morts où elle s'applique au portier qui garde le dixième porche d'Osiris dans le Champ des Souchets aux chapitres 145 (2) et 146 (3). Aucune cependant n'est assez explicite pour permettre de déterminer avec certitude sa signification et à quoi elle renvoie à l'origine. Pour les uns, la majorité, il s'agit d'un composé formé sur zhn, «flotteur» (Wb. III, 471, 3-8), qui désignerait l'objet (4) ou, mieux, son utilisateur (5), la présence du signe-mot dans le troisième exemple leur donnant raison (6). Pour les autres, il est question du « grand embrasseur » (7), du verbe zhn avec son sens le plus banal (Wb. III, 468, 14-469, 18), épuisant ainsi toutes les possibilités de traduction. Tout juste existe-t-il, sur la base du chapitre 222 des Textes des Pyramides, une certaine unanimité pour reconnaître Rê, du moins à l'Ancien Empire (8), mais ce n'est qu'une supposition de plus. De telles incertitudes font partie des obstacles auxquels se heurte l'intelligence des textes religieux; toujours est-il qu'elles figurent aussi parmi les plus embarrassantes, en ce sens qu'elles nous privent d'autant de clés pour la compréhension générale. Affubler les divinités d'épithètes aussi diverses qu'étranges répond à un besoin cher aux hiérogrammates qui n'est que prétexte, avec leur esprit d'à

⁽¹⁾ Spr. 222, § 201 b, 209 c; 301, § 455 a.

⁽²⁾ Lepsius, Das Todtenbuch, pl. 63, k 39; Budge, The Book of the Dead, Text, p. 341, 7.

⁽³⁾ Lepsius, o.c., pl. 66, k; Naville, Das aeg. Todt., II, p. 373; Budge, o.c., p. 354, 7.

⁽⁴⁾ Sethe, Übersetz. Komm. Pyr., II, p. 246; Schott, Mythe und Mythenbildung, p. 78; Mercer, The Pyramid Texts, II, p. 212; Piankoff, The Pyramid of Unas, p. 70.

⁽⁵⁾ Faulkner, The Anc. Eg. Pyramid Texts, p. 51, n. 22.

⁽⁶⁾ De cet argument proposé par Sethe, on

verra en fin d'article ce qu'il faut penser.

⁽⁷⁾ Speleers, Textes des Pyramides, p. 65; Allen, The Eg. Book of the Dead, p. 242, n. bo. D'après Selim Hassan, Giza VI¹, p. 3, les deux propositions sont valables, mais chacune en leur temps, la première donnant le sens original et la seconde sa réinterprétation.

⁽⁸⁾ Sethe, o.c., p. 247; Speleers, o.c., p. 65; Schott, o.c., p. 78, n. 2; Hassan, o.c., p. 3; Mercer, o.c., p. 212; Allen, o.c., p. 242, n. bo. Signe des hésitations, ALex. 79.2740 parle «d'une divinité».

propos, à multiplier les jeux de mots subtils et les savantes allusions propres à cristalliser leur pensée. Au lecteur de ne pas les confondre avec de simples désignations de génies, pour découvrir ensuite à qui elles se rapportent et quel aspect elles évoquent.

Aussi je saisis la chance d'ajouter aux références déjà connues une sixième, pour autant qu'elle révèle et le caractère et le sens de l'expression. Elle est extraite d'une tombe du Moyen Empire située à Imaou (Kôm el-Hisn), qui appartient à un certain Sebakhesouour, où elle apparaît dans l'inscription qui couvre la partie médiane du plafond de la chambre funéraire (1). Là, on invite le défunt à se joindre à Rê afin de participer à sa course dans le ciel, Nout se tenant prête à l'élever sur ses bras près de lui.

Non seulement le contexte mais la structure même du morceau désignent zhn-wr comme une épithète solaire. En termes de métrique (2), le texte se décompose en deux distiques à quatre valeurs dont les versets sont en total parallélisme (3). Autrement dit, zhn-wr correspond bien à Rê et cette équivalence peut désormais être considérée comme fondée.

D'autre part, le passage est suffisamment clair pour qu'on devine les raisons qui ont dicté le choix de l'épithète, du moins dès qu'on retient la traduction de « grand embrasseur ». A la condition de comprendre le geste comme l'action d'entourer, ce qui implique une extension du sens original (h), elle s'intègre dans l'ensemble et, en conséquence, son emploi se justifie. A propos de course, elle rappelle l'image du soleil qui, en accomplissant sa révolution quotidienne autour de la terre, parvient à en faire le tour complet suivant une trajectoire circulaire symbolisée par l'anneau-šn (5), d'où d'ailleurs cette idée

⁽¹⁾ Publication dans Edgar, in Maspero, Le Musée Egyptien, III, p. 60.

⁽²⁾ Se reporter aux études fondamentales de Fecht dans *MDAIK* 19, 54-96; *ZÄS* 91, 11-63; *ZÄS* 92, 10-32.

⁽³⁾ Cf. Shirun, Studien Otto, p. 464, 468-9. Pour le sens, cf. Vercoutter, BIFAO 46, 142 sq. (4) Cf. Lacau, Sur le système hiéroglyphique,

p. 17. Quant au déterminatif des jambes, inhabituel pour ce verbe et, aussi, moins approprié que les bras enlaçant, voir Wb. III, 468, et retenir la possibilité d'une explication dans la confusion avec zhz, «courir»; cf. Parker-Leclant-Goyon, The Edifice of Taharqa, p. 53, n. 79.

⁽⁵⁾ Cf. Jéquier, *BIFAO* 11, 137-41; Barta, *ZÄS* 98, 5-16.

que le monde équivaut à « tout ce que le disque encercle » (1). On aurait pu imaginer un rapport avec les rayons, la lumière étant également susceptible d'entourer, suivant une terminologie qui s'applique en l'occurrence à la lune (2), mais, du fait de son orientation, le texte ne se prête pas à ce genre d'interprétation. Du reste, à côté des épithètes qui touchent à la brillance du soleil, il n'en manque pas pour le décrire en plein mouvement, comme le « grand qui fait son circuit » (3), le « voyageur inlassable » (4) ou « celui qui parcourt le ciel sans qu'on puisse l'atteindre » (5) par exemple.

La même conclusion ressort du chapitre 301 des Textes des Pyramides, et de sa troisième et dernière partie plus précisément ⁽⁶⁾. En dépit des nombreux commentaires que son intérêt lui a valu, il reste un sérieux motif de s'appesantir dessus. Texte et épithète s'éclairant mutuellement, il y a une nouvelle opinion à se faire de l'un et de l'autre.

Détail capital, zhn-wr est rapproché de deux divinités, et non une, ainsi qu'on l'a proposé à la suite d'une bévue aisée à comprendre. Abusés par la numérotation des paragraphes dans l'édition de Sethe, numérotation qui a le tort, dans ce cas précis, de rester continue là où elle aurait dû s'interrompre et inversement, bien des traducteurs ont rattaché à la première ce qui concernait en fait une seconde (7), l'erreur étant d'autant plus facile que celle-ci n'est pas nommément citée. Certes, après la mention de Sobek seigneur de Bakhou, il convient de faire une coupure, dans la mesure où ce qui suit contient une série d'allusions à Soped. A cet égard, les précisions qui s'accumulent sont significatives, que ce soit la forêt de ksbt, ses propres arbres sacrés (8), ou la coiffe-hnzwt, un autre attribut caractéristique (9), sans parler du pays de Šzmt qui passe pour son territoire (10), où il est responsable de la production de malachite (11) et emprunte sa ceinture typique (12), à telle enseigne qu'il finit par se rapporter à son principal lieu de culte en Egypte (13).

Mais c'est moins le rattachement de ces divinités à un endroit déterminé que leur lien avec deux des points cardinaux qui doit retenir l'attention. A propos de Soped, dieu de

- (I) Wb. IV, 490, 7-15.
- (2) Cf. Maystre, *BIFAO* 40, 96, où il est dit: inh·k pty m nfrw·k.
 - (3) Budge, o.c., p. 288, 13.
 - (4) Nagel, BIFAO 29, 90.
 - (5) Sauneron, BIFAO 53; 89.
- (6) Présentation dans Sethe, o.c., p. 235-6; Mercer, o.c., p. 208.
- (7) Ainsi Speleers, o.c., p. 65; Lange, SPAW 28, 333; Gauthier, BIFAO 30, 559. D'où, dans Kuentz, BIFAO 28; 158 et Buhl, JNES 6, 87, Vandier d'Abbadie, RdE 13, 111, le rattachement inop-

- portun des arbres-ksbt avec Sobek.
- (8) Cf. TP § 480 d, 994 e, 1476 c; CT VII, 33 h. A ce sujet, voir aussi Buhl, o.c., 86-7.
 - (9) Développement dans Barguet, BIFAO 49, 1-7.
 - (10) Sinai II, p. 42-3; Nibbi, JEA 62, 54-6.
- (11) Cf. Urk. IV, 875-6.
- (12) Cf. Newberry, Studies Griffith, p. 316 sq.
- (13) Gardiner, *JEA* 5, 223. Cela est d'ailleurs à l'origine du faux problème de la terre de Goshen en Egypte; voir la dernière mise au point de Cazelles, *Toponymie Antique*, (Colloque Strasbourg 1975), p. 143-50.

l'Est par excellence (1), c'est un fait acquis, et cela d'autant mieux qu'on le situe pour la circonstance aux confins de l'Orient, en un lieu qui correspond probablement au Sinaï (2). Reste le cas de Sobek qui, en revanche, appelle quelques explications, encore que les Textes des Pyramides l'associent à la Libye (3), à l'Ouest. Le problème porte d'abord sur Bakhou (4) car, si cette appellation est connue pour désigner la chaîne arabique en général, et la montagne proche de Tehneh en particulier, elle n'est pas attestée comme telle antérieurement au Nouvel Empire. Et pour cause, elle représente d'abord la bordure montagneuse à l'Ouest du Fayoum, ce dont son nom conserve peut-être la trace (5). Or c'est là, au bas du massif, que se trouve justement le sanctuaire consacré au Sobek en question (6). Aussi ce dieu compte-t-il parmi les «Ames de l'Occident» (7) avant d'apparaître comme le patron du gébel oriental au Sud du XVIIIe nome de Haute Egypte (8). Maintenant, qu'il ait pu ainsi tenir le rôle d'une divinité de l'Ouest est au moins assuré dans le rite de l'élévation des quatre dieux. A cette occasion, on présente sur des supports les statues de Dédoun, Soped, Sobek et Horus, afin qu'ils s'opposent aux dangers d'où qu'ils viennent (9), donc non seulement chez eux, en Nubie, en Asie, en Libye ou en Egypte, autant de pays pris pour leur situation symbolique, mais dans les quatre directions de l'univers qu'ils sont censés recouvrir, ce qui exprime la totalité. Or, dans ce genre d'énumération, conformément au principe en vigueur, à savoir l'ordonnance S-N-W-E⁽¹⁰⁾, ce qui vient en troisième position vaut pour l'Ouest. Assurément, en fait de représentant de l'Ouest, on attendrait plutôt Ha, face à Soped, mais on admettra aussi que cette opposition, qui est courante à la Basse Epoque (11), ne s'est pas imposée avant le Moyen Empire (12),

⁽¹⁾ Bonnet, RÄRG, p. 741-3; Sethe, in Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs S'3hu-re', II, p. 82.

⁽²⁾ Sinai II, p. 42.

⁽³⁾ Cf. § 455 c.

⁽⁴⁾ Ne plus se contenter de GDG II, 4-5. Depuis Sethe, o.c., p. 74-6; id., ZÄS 59, 77-8; Hölscher, Libyer und Ägypter, p. 20-1; Onom. I, p. 118 et De Wit, Le rôle et le sens du lion, p. 156, voir en dernier lieu Vycichl, RSO 31, 211-20; Barguet, RHR 165, 4, 10-11; Assmann, Liturgische Lieder an dem Sonnengott, p. 39, n. 1.

⁽⁵⁾ Cf. James, *The Hakanakhte Papers*, p. 37, et les remarques de Borghouts, *CdE* 56, 273.

 $^{^{(6)}}$ Cf. CT sp. 160 = LdM ch. 108; étude dans Sethe, o.c., 73-99.

⁽⁷⁾ A son sujet, voir Dolzani, *Il dio Sobk*, p. 232;

Barguet, o.c., 2 sq. Peu de choses à dire du fait de la rareté des références; à celles déjà citées, ajouter: Gardiner, RdE 11; 51, pl. 3; LdM ch. 125, 2° interrogatoire.

⁽⁸⁾ Ainsi dans Spiegelberg, *Die demot. Papyri Loeb*, p. x et Vandier, *Le Papyrus Jumilhac*, p. 49, 132.

⁽⁹⁾ Cf. Parker-Leclant-Goyon, o.c., p. 65-9, pl. 26. (10) Explications dans Posener, NAWG, (Göttinger Vorträge, 1965), 77-8.

⁽¹¹⁾ Voir par exemple *Edfou* II, 277/289; III, 342, 7-8; VIII, 77/118; *Philā* I, 16-7/178-9.

⁽¹²⁾ Premiers cas: CT IV, 90 b, e; VI, 259 c; Chassinat-Palanque, Fouilles de la nécropole d'Assiout, p. 234/236 etc.; Kamal, ASAE 16, 71-2, 75-6.

tout comme le dieu lui-même (1). En tout cas, si on lui a préféré Sobek, ce n'est pas faute d'être « seigneur de l'Ouest », puisqu'il reçoit cette épithète dès l'Ancien Empire (2).

Pour revenir aux relations qui unissent les deux dieux à zhn-wr, Soped n'est pas seul à lui être assimilé; il en va de même pour Sobek. Son nom ponctue la récitation comme une interpellation du soleil, sans qu'il soit question de comparaison (3). D'ailleurs les deux dieux sont traités pareillement, Rê prenant à son compte chacune de leurs occupations spécifiques dans leur domaine respectif, ce qui est un moyen de les absorber. La différence est seulement sensible dans le fait qu'en tant que symboles de l'Ouest et de l'Est, ils deviennent les formes que le soleil revêt tour à tour au crépuscule et à l'aube, comparables en cela au lion de Manou et au taureau de Bakhou (4). Qu'on parle de Sobek au passé et de Soped au présent (5) est sur ce point aussi révélateur que l'ordre dans lequel ils sont cités.

A présent, tout devient compréhensible. Voici un appel qui s'adresse d'une façon très particulière au soleil matinal. On l'exhorte à se dresser (6), tel un dormeur qui s'éveille (7) ou un nouveau-né à sa naissance (8), tous ces thèmes se recoupant, de même qu'on le prie de se lever dans un hymne récité à la pointe du jour (9). Puis le voilà qui « paraît à l'horizon », « fort de son pouvoir de rayonnement ». Alors c'est le moment, ici et dans d'autres textes relatifs à son apparition (10), d'évoquer successivement le coucher et le lever, d'où l'identification avec Sobek et Soped qui rappellent les deux étapes cruciales de son voyage, l'une étant achevée et l'autre en cours du point de vue où le rédacteur se place. Ainsi s'affirme la continuité de sa course par delà les phases nocturne et diurne, à croire qu'il s'agit effectivement de bannir toute idée de rupture dans le cycle solaire (11). A partir de là, la mention de zhn-wr prend toute sa valeur. A elle seule, elle exprime l'essentiel de ce qui est développé ensuite, le « grand entoureur » pouvant en l'occurrence être compris comme celui qui relie les deux extrémités du parcours.

⁽¹⁾ Cf. Wildung, Misc. Wilbouriana 1, p. 157.

⁽²⁾ Dans Gardiner-Sethe, Letters to the Dead, p. 1, 13.

⁽³⁾ Point de vue partagé par Sethe et Mercer notamment.

⁽⁴⁾ Cf. Sander-Hansen, Die Metternichstele, p. 46.

⁽⁵⁾ Verbes au $s\underline{d}m \cdot n \cdot f$ d'une part $(i\underline{t} \cdot n \cdot k, \S 455 c)$ et au $s\underline{d}m \cdot f$ d'autre part $(n'y \cdot k, hns \cdot k, \S 456 b; ssn <math>X \cdot k, \S 456 c; si'r \cdot k, \S 456 d)$.

⁽⁶⁾ Cf. TP § 455 a-b.

⁽⁷⁾ Cf. TP § 1641 c (cf. Speleers, RdE 3, 50).

⁽⁸⁾ Cf. TP § 626 a.

⁽⁹⁾ Cf. Sauneron, o.c., 68, à rapprocher de Budge, o.c., p. 288-9.

⁽¹⁰⁾ Cf. Sander-Hansen, Anchnesneferibre, p. 118-9; Parker-Leclant-Goyon, o.c., pl. 31.

⁽¹¹⁾ Préoccupation mise en évidence dans Derchain, Misc. Vergote, (OLP 6/7), p. 153-61.

Pour illustrer ce propos, terminons sur l'indice qu'apportent les graphies dans les Textes de Pyramides. Même si l'analyse ne peut porter que sur une version, celle d'Ounas, la seule à bénéficier d'une couverture photographique, ses résultats sont assez nets et pertinents pour qu'on en fasse état. En comparant les attestations de l'épithète (1) avec celles du mot «flotteur», régulièrement au duel (2), on constate une différence négligée par Sethe quant à la forme du signe oblong sous les bras. Dans les unes, il est parfaitement plat, et mince de surcroît, alors que dans les autres, il se signale par sa convexité, au point de ressembler à la bouche (voir ci-contre). S'il s'agit bien ici de bottes de papyrus liées ensemble pour constituer un esquif (3), là, il ne peut être question que du pays. Ainsi, par un jeu graphique très simple, la combinaison de deux hiéroglyphes, dont on possède de nombreux exemples (4), spécialement avec les bras qui enlacent (5), le dessin lui-même suggère l'action exprimée par le verbe, ou le fait d'entourer la terre qui est quotidiennement le lot du soleil. Du coup, on saisit pourquoi, dans zhn-wr, cet élément est facultatif, quand il demeure constant dans zhnwy, puisque, suivant le cas, il se réduit à une fioriture ou joue le rôle de signe-mot. Ailleurs, sur un sarcophage du Moyen Empire conservant une copie du chapitre 222 des Textes des Pyramides, l'image est rendue encore plus saisissante grâce aux bras qui enveloppent entièrement le signe, celui-ci étant, contre toute vraisemblance, disposé verticalement dans un souci d'eugraphie (6).

⁽¹⁾ Cf. Piankoff, o.c., pl. 51 (= \S 201 b), 53 (= \S 209 c).

⁽²⁾ Cf. ibidem, pl. 22-3.

⁽³⁾ Cf. Wb. III, 471; Breasted, JEA 4, 174-6; Gardiner, ibidem, 255; Appelt, WZKM 48, 177-83; Firchow, WZKM 54, 35-7.

⁽h) Cf. Fischer, MMJ 12 = Anc. Egypt in the MMJ, Suppl., p. 5-19.

⁽⁵⁾ Mentionnons (a) (Gauthier, Le personnel

du dieu Min, p. 70), (Spiegel, ZÄS 75, 118)

(Piankoff, BIFAO 46, 77), (Kaplony, Die Inschr. der äg. Frühzeit, I, p. 368-70), (Spiegel, ZÄS 75, 118)

J.-C. Goyon, BIFAO 65, 93 et n. 2). Un exemple de la combinaison se retrouve au Nouvel Empire dans KRI II, 549, 10.

⁽⁶⁾ Cf. Blackman, ZÄS 47, 128, à moins d'un simple trait.